

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_119 : RÉPONSE AUX OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
DES COMPTES - CONTRÔLE VILLES MOYENNES

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Anne GILLET VIES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

N° DEL2021_119 : RÉPONSE AUX OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES - CONTRÔLE VILLES MOYENNES

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le 19 janvier 2018, la chambre régionale des comptes a notifié à la communauté d'agglomération de l'Albigeois l'ouverture d'une procédure de contrôle des comptes et de la gestion de la collectivité. Ce contrôle s'est inscrit dans le cadre d'une enquête régionale de la chambre dédiée aux villes moyennes. Outre sa gestion financière, les compétences de la communauté d'agglomération en matière d'enseignement supérieur et de recherche comme en matière de développement économique ont ainsi été analysées.

Conformément à la loi, le rapport définitif délivré par la chambre régionale des comptes a donné lieu à une communication en conseil communautaire le 17 décembre 2019.

Deux recommandations avaient été émises par la chambre :

- Clarifier les relations entre la communauté d'agglomération et l'association Albi-InnoProd ;
- Evaluer les retombées de la recherche et des transferts de technologie sur les entreprises du territoire.

La suite donnée à ces recommandations doit être portée à connaissance du Conseil communautaire et de la chambre régionale des comptes d'Occitanie avant le 31 décembre 2021.

1 - Clarifier les relations entre la communauté d'agglomération et l'association Albi-InnoProd.

La chambre a considéré que les demandes de subvention ne permettaient pas d'établir que l'association était clairement à l'origine des actions financées.

Cette recommandation a donné lieu à la mise en place de l'action correctrice suivante : les actions proposées par l'association Albi-InnoProd à la communauté d'agglomération en vue de leur subventionnement sont validées préalablement par l'assemblée générale puis sont inscrites dans le projet de convention proposé à l'agglomération. Le descriptif de chaque action proposée comprend au minimum : l'objet, le montant prévisionnel des dépenses supportées par l'association, et au moins un objectif adossé à un indicateur de résultat/réalisation.

Cette action correctrice a été mise en œuvre à l'occasion de la demande de subvention adressée au titre de l'exercice 2021.

2 - Evaluer les retombées de la recherche et des transferts de technologie sur les entreprises du territoire.

L'agglomération ne disposait jusque-là que d'éléments parcellaires, notamment de la part de certains centres de transfert comme le CRITT.

La collectivité a par la suite décidé de réaliser une enquête annuelle adressée à l'ensemble des centres de recherche et de transfert de technologie : Mines, Champollion, CRITT, Rascol, Fonlabour. Cette enquête, lancée au premier trimestre 2021, portait sur les trois dernières années calendaires. Elle a mis en évidence 79 contractualisations effectuées entre 2018 et 2020 au profit des entreprises albigeoises. Le montant global contractualisé afférent est de 1 656 343 €.

Ces données et plus généralement l'analyse de l'impact de la recherche et du transfert de technologie sur le monde économique feront l'objet d'un point spécifique du prochain comité de site enseignement supérieur et recherche albigeois. Un bilan et une analyse similaires seront dressés tous les trois ans afin de disposer d'une vision dynamique de l'impact des retombées.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes d'Occitanie présenté en conseil communautaire le 17 décembre 2019,

VU l'article L243-9 du code des juridictions financières,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE du bilan des actions entreprises par la communauté d'agglomération de l'Albigeois suite au rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes présenté en conseil communautaire le 17 décembre 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL